

CAPZA

Description des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité

Règlement (EU) 2019/2088

Version du 30.06.2023

Sommaire

| | |
|--|----|
| A. Résumé | 3 |
| B. Description des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité | 5 |
| C. Autres indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité | 12 |
| D. Description des politiques visant à identifier et hiérarchiser les principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité | 13 |
| E. Politiques d'engagement | 14 |
| F. Références aux normes internationales | 18 |
| G. Comparaison historique | 18 |

Acteur des marchés financiers : CAPZA (LEI : 969500H6SRUN2J11QM66).

A. Résumé

CAPZA (LEI : 969500H6SRUN2J11QM66) prend en considération les principales incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Le présent document est la déclaration consolidée relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité de CAPZA.

La présente déclaration relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité couvre une période de référence allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2022.

Les investissements potentiels sont évalués à l'aide d'une grille de notation qui comprend les indicateurs des principales incidences négatives ("PAI"). CAPZA a défini des seuils pour les indicateurs PAI. Ces seuils sont revus périodiquement afin de prendre en compte les meilleures pratiques établies par le marché. CAPZA considère les 14 indicateurs obligatoires et 2 indicateurs PAI supplémentaires.

Si les indicateurs PAI de l'investissement potentiel respectent les seuils susmentionnés, l'investissement est considéré comme ne nuisant pas de manière significative aux objectifs d'investissement durable. Dans le cas d'un impact principal négatif ("PAI") identifié pour un investissement potentiel, une feuille de route claire et crédible pour limiter ou supprimer cet impact négatif doit être intégrée dans la documentation de la transaction, pour être considéré comme ne nuisant pas de manière significative aux objectifs d'investissement durable.

Pour les investissements en Equity, une diligence raisonnable est systématiquement effectuée par un tiers si l'entreprise cible appartient à un Secteur à Fort Impact (Climat¹, Biodiversité² ou Social³) ou si les seuils des PAI ne sont pas respectés. Dans les autres cas, une diligence raisonnable interne est effectuée. La diligence raisonnable préalable définit les domaines à surveiller et à améliorer au cours de la période de détention et les meilleurs efforts pour établir une feuille de route en matière de durabilité. Les meilleurs efforts sont donc consentis pour structurer une transaction basée sur des indicateurs de durabilité, avec définition des mécanismes et du calendrier.

Pour les investissements en Dette, une diligence raisonnable est systématiquement effectuée en interne. La diligence raisonnable préalable définit les domaines à surveiller et à améliorer au cours de la période de détention et les meilleurs efforts pour établir une feuille de route en matière de durabilité. Les meilleurs efforts sont donc consentis pour structurer une transaction basée sur des indicateurs de durabilité, avec définition des mécanismes et du calendrier.

En outre, lorsque l'investissement est effectué, l'actif sous-jacent est évalué sur une base annuelle par rapport aux PAI.

Les données concernant ces indicateurs PAI sont fournies par les sociétés du portefeuille et sont rassemblées dans le rapport ESG.

CAPZA aligne sa prise en compte des PAI dans ses décisions d'investissement sur les objectifs de l'Accord de Paris, en évaluant régulièrement le risque de changement climatique de son portefeuille dans le cadre de son évaluation ESG annuelle. L'Accord de Paris vise à limiter l'augmentation de la température mondiale à "bien en dessous" de 2 degrés par rapport aux niveaux préindustriels et à s'efforcer d'atteindre une augmentation de 1,5 degré au cours de ce siècle.

CAPZA est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) de l'ONU depuis 2011, des chartes France Invest pour la diversité et le partage de la valeur, et membre de l'Initiative Climat International.

La société de gestion prend en compte les 14 PAI obligatoires et les 2 PAI additionnels ci-dessous.

PAI obligatoires :

1. Émissions de GES

¹ Tel que défini dans le règlement (UE) 2022/1288 : codes NACE A à H, et L.

² Tel que défini par la FFA, sur la base du cadre ENCORE : Codes NACE A à F, H, I et L.

³ Code NACE Q.

SFDR – Principales Incidences Négatives – 2023

2. Empreinte carbone
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
8. Rejets dans l'eau
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé
13. Mixité au sein des organes de gouvernance
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)

PAI additionnels :

1. Investissements dans des sociétés productrices de produits chimiques (Indicateur 9, Tableau 2)
2. Taux d'accidents (Indicateur 2, Tableau 3)

B. Description des principales incidences négatives des décisions d’investissement sur les facteurs de durabilité

| INDICATEURS APPLICABLES AUX INVESTISSEMENTS DANS DES SOCIÉTÉS | | | | | | | |
|--|--|---|---------------------------------------|--|---|---|--|
| INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT | | | | | | | |
| Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité | Élément de mesure | Incidences | % de couverture | Incidences 2021 | % de couverture 2021 | Explication | Mesures prises, mesures prévues et cibles définies |
| Émissions de gaz à effet de serre | | | | | | | |
| 1. | Émissions de GES | Émissions de GES de niveau 1 | 20 162 tCO2e | 63% | Les informations sur les incidences par rapport à l'année précédente seront communiquées d'ici le 30 juin 2024, et de manière continue sur une base annuelle. | L'explication de la différence des incidences déclarées sera publiée d'ici le 30 juin 2023, et de manière continue sur une base annuelle. | CAPZA s'est engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 avec un alignement sur une trajectoire d'émissions de 1,5°C, compatible avec les Accords de Paris. Cet engagement est matérialisé par un objectif intermédiaire de 70 % des actifs sous gestion en actions et de 50 % des actifs sous gestion en dette sur une trajectoire nette zéro d'ici 2030. |
| | | Émissions de GES de niveau 2 | 8 443 tCO2e | 61% | | | |
| | | Émissions de GES de niveau 3 | 303 219 tCO2e | 53% | | | |
| | | Émissions totales de GES | 326 691 tCO2e | 52% | | | |
| 2. | Empreinte carbone | Empreinte carbone | 146,19 tCO2e/M€ | 52% | | | |
| 3. | Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements | Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements | 217,61 tCO2e/M€ | 52% | | CAPZA a lancé deux fonds en 2022 avec la décarbonation en ligne avec les Accords de Paris comme partie intégrante de leurs stratégies d'investissements : MAIF Dette à Impact Environnemental et Flex Equity Mid Market II. | |
| 4. | Exposition à des sociétés dans le secteur des combustibles fossiles | Part d’investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles | 0% | 100% | | | |
| 5. | Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable | Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable | Consommation : 80% Production : 3% | Consommation : 72% Production : 48% | | Nous proposons des outils et des solutions personnalisés pour aider les entreprises de notre portefeuille à mesurer leur empreinte carbone, à travers trois leviers. | |

SFDR – Principales Incidences Négatives – 2023

| | | | | | | |
|----|---|--|-------------|-----|--|---|
| 6. | Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique | Code NACE A (Agriculture, sylviculture et pêche) | 0 GWh/M€ | 0% | | <p>1) Levier transactionnel : il permet de mettre la réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'ordre du jour des négociations avec le management avant l'investissement et d'assurer un alignement des intérêts dans la transaction.</p> <p>2) Levier opérationnel : lié à notre position d'investisseur, il permet à CAPZA d'être actif dans l'accompagnement des entreprises sur le sujet de la réduction des émissions de GES en présentant des solutions pragmatiques et efficaces pour réaliser leur feuille de route.</p> <p>3) Levier de financement : il permet aux entreprises d'activer les aides et subventions qui leur permettront de financer et d'accélérer la mise en œuvre de leur feuille de route de réduction des GES.</p> <p>CAPZA propose également des formations sur le climat au niveau des entreprises du portefeuille.</p> <p>Nous sommes membres actifs de l'Initiative Climat International et signataires de l'UN-PRI.</p> <p>Nous avons également mis en place l'outil AXA Altitude qui améliore nos évaluations de l'impact climatique.</p> <p>Dans le cadre de notre politique</p> |
| | | Code NACE B (Industries extractives) | 0 GWh/M€ | 0% | | |
| | | Code NACE C (Industrie manufacturière) | 0,11 GWh/M€ | 30% | | |
| | | Code NACE D (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné) | 0 GWh/M€ | 0% | | |
| | | Code NACE E (Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution) | 0 GWh/M€ | 0% | | |
| | | Code NACE F (Construction) | 0,01 GWh/M€ | 2% | | |
| | | Code NACE G (Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles) | 0,02 GWh/M€ | 6% | | |
| | | Code NACE H (Transport et entreposage) | 0 GWh/M€ | 0% | | |
| | | Code NACE L (Activités immobilières) | 0 GWh/M€ | 0% | | |

| | | | | | | | |
|---------------------|--|---|-----------|-----|--|--|--|
| | | | | | | | d'exclusion, nous n'investissons pas dans l'extraction, la production et la distribution de combustibles fossiles, de charbon et d'énergie non conventionnelle. |
| Biodiversité | | | | | | | |
| 7. | Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité | Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones | 0% | 51% | | | <p>CAPZA mesure les impacts de ses investissements sur la biodiversité - ainsi que les dépendances - en utilisant le cadre de biodiversité ENCORE et en exploitant les mesures environnementales collectées annuellement.</p> <p>Nous avons également mis en place l'outil AXA Altitude qui améliore nos évaluations de l'impact sur la biodiversité.</p> <p>Nous aidons les entreprises de notre portefeuille à mettre en œuvre des politiques d'approvisionnement responsables afin de les sensibiliser au déclin de la biodiversité. Nous leur fournissons des exemples de politiques d'approvisionnement durable et d'achats responsables afin de faciliter la mise en œuvre de ces nouvelles pratiques.</p> |
| Eau | | | | | | | |
| 8. | Rejets dans l'eau | Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par | 0,07 t/M€ | 61% | | | Nous avons choisi l'eau comme axe principal de notre stratégie en matière de biodiversité. Nous nous sommes notamment engagés pour que 100 % |

| | | | | | | | |
|--|---|---|-----------|-----|--|--|---|
| | | million d’euros investi, en moyenne pondérée | | | | | des entreprises opérant dans des zones de stress hydrique mettent en œuvre des solutions d'économie d'eau d'ici à 2025. |
| Waste | | | | | | | |
| 9. | Hazardous waste ratio | Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d’euros investi, en moyenne pondérée | 0,25 t/M€ | 52% | | | En relation avec nos engagements en matière de biodiversité, nous visons à améliorer la qualité des données et le taux de completion de cet indicateur. |
| INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L’HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION | | | | | | | |
| Les questions sociales et de personnel | | | | | | | |
| 10. | Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l’OCDE pour les entreprises multinationales | Part d’investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l’OCDE à l’intention des entreprises multinationales | 0% | 68% | | | Nous adhérons aux principes directeurs de l’OCDE à l'intention des entreprises multinationales et encourageons leur adoption. Notre objectif est de veiller à ce que les entreprises dans lesquelles nous investissons mettent en place les processus nécessaires pour garantir le respect de ces normes. |
| 11. | Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des | Part d’investissement dans des sociétés qui n’ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l’OCDE à l’intention des | 59% | 73% | | | |

| | | | | | | | |
|--|---|--|-----|------|--|----------------------------------|--|
| | principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales | entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations | | | | | |
| 12. | Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé | Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements | 18% | 49% | | | <p>CAPZA promeut l'inclusion et la diversité. Dans ce contexte, la diversité des genres est un élément important de notre stratégie.</p> <p>Dans le cadre de notre stratégie, nous visons à promouvoir et à accroître la diversité au sein des conseils d'administration dans les deux ans suivant l'investissement pour les participations en Equity.</p> <p>Nous visons à améliorer la qualité des données et le taux de réalisation de ces indicateurs.</p> <p>Les armes controversées font partie de la politique d'exclusion de la CAPZA.</p> |
| 13. | Mixité au sein des organes de gouvernance | Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres | 14% | 74% | | | |
| 14. | Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) | Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées | 0% | 100% | | | |
| INDICATEURS APPLICABLES AUX INVESTISSEMENTS DANS DES ÉMETTEURS SOUVERAINS OU SUPRANATIONAUX | | | | | | | |
| Environnement | | | | | | | |
| 15. | Intensité de GES | Intensité de GES des pays d'investissement | 0 | | | Aucun investissement sous-jacent | Aucun investissement sous-jacent dans cette classe d'actifs |

| | | | | | | | |
|--|--|--|---|--|--|---|---|
| | | | | | | dans cette classe d'actifs | |
| Social | | | | | | | |
| 16. | Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales | Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national. | 0 | | | Aucun investissement sous-jacent dans cette classe d'actifs | Aucun investissement sous-jacent dans cette classe d'actifs |
| | | Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national. | 0 | | | Aucun investissement sous-jacent dans cette classe d'actifs | Aucun investissement sous-jacent dans cette classe d'actifs |
| INDICATEURS APPLICABLES AUX INVESTISSEMENTS DANS DES ACTIFS IMMOBILIERS | | | | | | | |
| Combustibles fossiles | | | | | | | |
| 17. | Exposition à des combustibles | Part d'investissement dans des actifs immobiliers utilisés pour | 0 | | | Aucun investissement sous-jacent | Aucun investissement sous-jacent dans cette classe d'actifs |

| | | | | | | | |
|-------------------------------|--|---|---|--|--|---|---|
| | fossiles via des actifs immobiliers | l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles | | | | dans cette classe d'actifs | |
| Efficacité énergétique | | | | | | | |
| 18. | Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique | Part d'investissement dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique | 0 | | | Aucun investissement sous-jacent dans cette classe d'actifs | Aucun investissement sous-jacent dans cette classe d'actifs |

C. Autres indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

| Indicateurs climatiques, et autres indicateurs liés à l'environnement, supplémentaires | | | | | | | |
|--|---|--|-------------|-----------------|---|---|---|
| INDICATEURS APPLICABLES AUX INVESTISSEMENTS DANS DES SOCIÉTÉS | | | | | | | |
| Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité | Élément de mesure | Incidences | %couverture | Incidences 2021 | %couverture 2021 | Explication | Mesures prises, mesures prévues et cibles définies |
| Eau, déchets et autres matières | | | | | | | |
| 9. | Investissements dans des sociétés productrices de produits chimiques | Part d'investissement dans des sociétés dont les activités relèvent de l'annexe I, Division 20.2, du règlement (CE) no 1893/2006 | 0% | 100% | Les informations sur les incidences par rapport à l'année précédente seront communiquées d'ici le 30 juin 2024, et de manière continue sur une base annuelle. | L'explication de la différence des incidences déclarées sera publiée d'ici le 30 juin 2023, et de manière continue sur une base annuelle. | Les pesticides et les produits agrochimiques sont susceptibles de contaminer les nappes phréatiques et les réserves d'eau douce. C'est pourquoi, dans le cadre de nos engagements en matière de biodiversité et de l'attention particulière que nous portons à l'eau, nous avons choisi de suivre cet indicateur. |
| Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption | | | | | | | |
| INDICATEURS APPLICABLES AUX INVESTISSEMENTS DANS DES SOCIÉTÉS | | | | | | | |
| Questions sociales et de personnel | | | | | | | |
| 2. | Taux d'accidents | Taux d'accidents dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée | 0,12 | 64% | | | La promotion de l'inclusion dans les entreprises de notre portefeuille fait partie de la stratégie de durabilité de la CAPZA. Nous pensons que les lieux de travail inclusifs devraient donner la priorité au bien-être des employés, ce qui inclut la santé physique et mentale. C'est pourquoi nous avons choisi de surveiller et de réduire cet indicateur dans le cadre de nos efforts. |

D. Description des politiques visant à identifier et hiérarchiser les principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité

Description des politiques et des responsabilités de mise en œuvre

CAPZA (LEI : 969500H6SRUN2J11QM66) prend en considération les principales incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, à la fois au niveau de l'entité et au niveau des produits financiers, y compris les fonds relevant de l'Article 6 en période d'investissement.

Nos politiques d'identification et de hiérarchisation des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, la manière dont elles sont maintenues et appliquées, et la répartition des responsabilités pour leur mise en œuvre sont décrites tout au long de cette section, des informations complémentaires sont également disponibles dans notre document d'information SFDR disponible sur notre site internet et mis à jour le 1^{er} juin 2023.

Les PAI font partie intégrante de notre politique de développement durable. Elles sont gérées dans le cadre de notre politique d'investissement et de gestion des risques (dans les phases de pré-investissement, de détention et de sortie), sont suivies dans le cadre de notre gouvernance ESG, font l'objet d'engagements, tels que décrits dans la section suivante, et sont intégrées dans nos politiques d'alignement sur les objectifs internationaux en matière de climat et de biodiversité.

Tout au long du cycle de vie du produit financier, la CAPZA surveille le PAI, par le biais de mécanismes de contrôle internes et externes, comme indiqué dans la procédure ESG de la CAPZA.

Les investissements potentiels sont évalués à l'aide d'une grille de notation qui comprend les indicateurs des principales incidences négatives ("PAI"). CAPZA a défini des seuils pour les indicateurs PAI. Ces seuils sont revus périodiquement afin de prendre en compte les meilleures pratiques établies par le marché. CAPZA considère les 14 indicateurs obligatoires et 2 indicateurs PAI supplémentaires.

Si les indicateurs PAI de l'investissement potentiel respectent les seuils susmentionnés, l'investissement est considéré comme ne nuisant pas de manière significative aux objectifs d'investissement durable. Dans le cas d'un impact principal négatif ("PAI") identifié pour un investissement potentiel, une feuille de route claire et crédible pour limiter ou supprimer cet impact négatif doit être intégrée dans la documentation de la transaction, pour être considéré comme ne nuisant pas de manière significative aux objectifs d'investissement durable.

Pour les investissements en Equity, une diligence raisonnable est systématiquement effectuée par un tiers si l'entreprise cible appartient à un Secteur à Fort Impact (Climat, Biodiversité ou Social) ou si les seuils des PAI ne sont pas respectés. Dans les autres cas, une diligence raisonnable interne est effectuée. La diligence raisonnable préalable définit les domaines à surveiller et à améliorer au cours de la période de détention et les meilleurs efforts pour établir une feuille de route en matière de durabilité. Les meilleurs efforts sont donc consentis pour structurer une transaction basée sur des indicateurs de durabilité, avec définition des mécanismes et du calendrier.

Pour les investissements en Dette, une diligence raisonnable est systématiquement effectuée en interne. La diligence raisonnable préalable définit les domaines à surveiller et à améliorer au cours de la période de détention et les meilleurs efforts pour établir une feuille de route en matière de durabilité. Les meilleurs efforts sont donc consentis pour structurer une transaction basée sur des indicateurs de durabilité, avec définition des mécanismes et du calendrier.

En outre, lorsque l'investissement est effectué, l'actif sous-jacent est évalué sur une base annuelle par rapport aux PAI.

Les données relatives aux PAI sont systématiquement collectées. Nous classons par ordre de priorité les PAI relatives à nos trois objectifs principaux, à savoir :

- La lutte contre le changement climatique;
- Contribuer à la préservation et à la restauration de la biodiversité;
- Promouvoir la diversité et l'inclusion.

Au cours de la période de reporting annuel, qui s'étend de décembre à fin mars, CAPZA et Sirsa, notre prestataire de services, collectent les réponses au questionnaire ESG complété par les participations, avant d'analyser les réponses et

de produire des rapports ESG, qui mettent en évidence les principaux impacts négatifs potentiels. Des comités ESG tenus en présence des équipes Durabilité et Investissement, ainsi que de Sirsa, permettent de discuter des actions et des priorités pour améliorer les PAI.

Pendant la période de détention, au moins deux "Revue ESG Bilatérales" par an sont organisées avec les sociétés en portefeuille, en plus des réunions du conseil d'administration. Tout d'abord, en mars ou avril, Sirsa mène un entretien avec la direction de chaque entreprise du portefeuille pour s'assurer d'une bonne compréhension du contexte de l'entreprise, de la cohérence et de la fiabilité des données PAI, des questions ESG et du niveau de maturité de l'entreprise. Plus tard en juin, CAPZA et Sirsa partagent les résultats de l'analyse ESG et PAI avec l'entreprise et discutent des actions pertinentes pour l'année à venir.

Le questionnaire annuel et l'analyse ESG sont une bonne occasion d'établir un dialogue constructif avec les participations et de mesurer les progrès accomplis par rapport à la feuille de route en matière de développement durable. Enfin, le dépassement d'un seuil fixé pour un PAI par une participation donnée nous amène à prioriser, au cas par cas, une action sur le PAI en question.

Les équipes de conformité et de durabilité veillent à ce que les processus ESG, y compris les processus relatifs aux principales incidences négatives, soient correctement appliqués au sein de CAPZA. Ainsi, la vérification de la conformité s'articule à plusieurs niveaux. Les contrôles effectués par l'équipe Conformité ont pour but de s'assurer que les processus ESG sont efficaces et conformes aux exigences légales et réglementaires applicables. Ils permettent également de s'assurer que les investissements sont conformes aux critères ESG et que la performance ESG des investissements fait l'objet d'un suivi et d'un reporting adéquats. Enfin, ces audits contribuent à renforcer la confiance des investisseurs dans le Fonds et dans sa gestion responsable des questions ESG.

Sources de données et limitations

Les données PAI sont collectées par l'intermédiaire de notre partenaire SIRSA.

CAPZA utilise une combinaison de données obtenues directement auprès des sociétés du portefeuille, de fournisseurs de données tiers, de recherches et d'informations obtenues par le biais de questionnaires fournis par diverses parties prenantes.

Les principales incidences négatives sont déterminées sur la base des données réelles collectées par le biais de questionnaires (telles que les émissions de gaz à effet de serre, les performances de l'EPC, l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, etc.

CAPZA effectue un contrôle de qualité des données réelles obtenues par le biais de questionnaires, en plus des contrôles automatiques effectués par le système de collecte de données.

Ces méthodologies et sources de données peuvent être modifiées pour refléter, sans s'y limiter, les améliorations apportées, par exemple, à la disponibilité et à la fiabilité des données, ou les changements apportés à la réglementation ou à d'autres cadres ou initiatives externes.

CAPZA s'appuie sur des informations et des données ESG collectées directement auprès des sociétés du portefeuille ainsi qu'auprès de fournisseurs de données tiers. Ces données ne sont pas encore systématiquement publiées par les émetteurs, peuvent être incomplètes et, une fois publiées, peuvent suivre des méthodologies différentes. CAPZA peut changer de fournisseur de données tiers à tout moment et à sa propre discrétion. Ces changements peuvent entraîner des modifications des données utilisées pour les mêmes instruments ou investissements à l'avenir.

Toutefois, CAPZA effectue des révisions des données ou des méthodologies des fournisseurs tiers, utilisées dans le cadre de la surveillance des PAI qu'elle considère.

E. Politiques d'engagement

Our engagement and voting policies aim to support holdings in making progress on all ESG aspects, in particular those we have identified as priorities, i.e.:

- Combating climate change, with a commitment to achieving climate neutrality by 2050;
- Preserving and restoring biodiversity
- Diversity and inclusion, notably through the pursuit of parity and the development of a value-sharing mechanism.

We also engage companies on issues deemed material, on a case-by-case basis.

1) Scope and objectives of our engagement policy

i) Cross-functional engagement policy

Our engagement policy is based above all on ongoing dialogue and the building of a relationship of trust with our portfolio companies.

Once the quality of the data has been verified and the annual report has been submitted, an annual ESG meeting is organized with the company's management and a member of the investment team.

The elements of this ESG report are also used by CAPZA's investment teams, who are responsible for discussing these ESG issues at the Supervisory Board or Board of Directors meetings of portfolio companies.

To support companies in their sustainable transformation, CAPZA teams can also provide access to useful resources and external experts.

Finally, we take care to animate our community of companies through events such as sustainability trophies, lunches and meetings between ESG managers from different companies.

ii) Climate-specific engagement policy

We have developed a specific climate engagement policy.

When we represent a significant part of the balance sheet, we have several tools at our disposal to accelerate the environmental and social transition of our companies. These levers can be activated to varying degrees depending on our position: majority shareholder, minority shareholder, unitranche lender, pool of lenders. They can be grouped into three categories:

- The transactional lever enables us to put sustainability on the agenda for negotiations with management prior to investment, and to ensure alignment of interests in the drafting of transaction documentation on the subject;
- The operational lever, linked to our position in corporate governance, enables us to play an active role in supporting companies about sustainability, presenting them with pragmatic and effective solutions for delivering their roadmap.
- The financing lever consists of informing companies about the support and subsidies they can take advantage of to finance and accelerate the implementation of their decarbonization roadmap.

Our shareholder engagement policy is set out in greater detail in our dedicated document.

2) Presentation of our voting policy

Aligning the financial and non-financial performance of our investments is one of the key principles of our policy.

In order to raise companies' awareness of extra-financial issues, we ensure that major ESG issues are discussed annually by the committees of the management bodies.

Our voting policy is systematically applied as soon as our shareholding reaches 5%, and we are committed to actively monitoring our voting policy.

As we are generally the reference (and/or majority) shareholder, we are consulted ahead of the general meetings of our portfolio companies. This is why our votes are exclusively positive.

You can find the annual report on our voting policy on our website.

3) Assessment of our engagement strategy

The response rate to our ESG questionnaires was 78% (87/111). We were able to organize Sirsa calls with 67% of them (58/87).

4) Assessment of voting policy, particularly regarding ESG resolutions

As previously explained, as we are generally the reference shareholder, we are consulted ahead of General Meetings on the content of resolutions put to the vote. We therefore have the opportunity to reach agreement with our shareholders on the content of these resolutions. As a result, our positive voting rate is 100%.

To date, we have not had to vote on any climate-related resolutions tabled by other shareholders.

5) Investment strategy and sectoral disengagement

We do not have the option of divesting our debt financing as part of our engagement policy.

For equity investments, we apply an escalation policy in the event of a deviation. If we have the possibility of selling our shares in a company, we do not apply an escalation policy.

Nevertheless, we also engage companies on a case-by-case basis, on all material subjects. All PAIs are therefore subject to engagement.

Nos politiques d'engagement et de vote visent à accompagner les participations à progresser sur l'ensemble des aspects ESG, en particulier ceux que nous avons identifiés comme prioritaires, c'est-à-dire :

- La lutte contre le changement climatique, avec l'engagement d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050 ;
- La préservation et la restauration de la biodiversité
- La diversité et l'inclusion, au travers notamment de la recherche de la parité, du développement d'un mécanisme de partage de la valeur.

Nous engageons également les sociétés sur les sujets jugés matériels, au cas par cas.

1) Périmètre et objectif de notre politique d'engagement

i) Politique d'engagement transversale

Notre politique d'engagement repose avant tout sur un dialogue continu et la construction d'une relation de confiance avec les sociétés que nous finançons.

Comme exposé plus haut, après vérification de la qualité de la donnée et transmission du rapport annuel, une réunion ESG annuelle est organisée avec le management de la société et un membre de l'équipe d'investissement.

Les éléments de ce rapport ESG sont également utilisés par les équipes d'investissement de CAPZA, chargées de discuter de ces enjeux ESG lors du Conseil de Surveillance ou du Conseil d'Administration des sociétés en portefeuille.

Pour soutenir les entreprises dans leur transformation durable, les équipes de CAPZA peuvent en outre donner accès à des ressources utiles ou à des experts externes.

Enfin, nous veillons à animer notre communauté d'entreprises, à travers des événements : trophées durabilité, déjeuners, rencontres entre responsables ESG des différentes entreprises, etc.

ii) Politique d'engagement spécifique au climat

Nous avons développé une politique d'engagement spécifique en matière de climat.

Lorsque nous représentons une partie significative du bilan, nous disposons de plusieurs outils pour accélérer la transition environnementale et sociale de nos entreprises. Ces leviers sont plus ou moins actionnables selon notre position : actionnaire majoritaire, minoritaire, prêteur unitranche, pool de prêteur. Ils peuvent être regroupés en trois catégories :

- Le levier transactionnel nous permet de mettre la durabilité à l'agenda des négociations avec le management avant l'investissement et d'assurer un alignement d'intérêts dans la rédaction de la documentation de la transaction sur le sujet ;
- Le levier opérationnel lié à notre place dans la gouvernance nous permet d'être actif dans l'accompagnement des entreprises sur le sujet de la durabilité en leur présentant des solutions pragmatiques et efficaces pour délivrer leur feuille de route
- Le levier de financement consiste à informer les entreprises sur les accompagnements et subventions qu'elles peuvent actionner pour financer et accélérer la mise en place de leur feuille de route de décarbonation

Notre politique d'engagement actionnarial et de vote est exposée plus en détail dans notre document dédié sur notre site internet.

2) Présentation de la politique de vote

L'alignement de la performance financière et de la performance extra-financière de nos investissements constitue l'un des principes clés de notre politique.

Dans le but de sensibiliser les entreprises aux enjeux extra financiers, nous veillons à ce que les enjeux ESG majeurs fassent l'objet d'une discussion annuelle des comités des organes de direction.

Notre politique de vote est systématiquement appliquée dès lors que notre pourcentage de détention du capital atteint 5% et nous nous attachons à suivre activement notre politique de vote.

Étant généralement l'actionnaire de référence (et/ou majoritaire), nous sommes consultés en amont des assemblées générales des entreprises en portefeuille. C'est la raison pour laquelle nos votes sont exclusivement des votes positifs.

Vous pourrez trouver le compte rendu annuel de notre politique de vote sur notre site internet dans notre document dédié.

3) Bilan de la stratégie d'engagement

Le taux de réponse des participations aux questionnaires ESG s'est élevé à 78% (87/111). Nous avons pu organiser des appels Sirsa avec 67% d'entre elles (58/87).

4) Bilan de la politique de vote, en particulier en matière de résolutions à caractère ESG

Comme précédemment exposé, étant généralement l'actionnaire de référence, nous sommes consultés en amont des assemblées générales sur le contenu des résolutions présentées au vote. Nous avons donc l'opportunité de nous mettre d'accord sur leur contenu avec les participations. Par conséquent, notre taux de vote positif est de 100%.

A ce jour, nous n'avons pas eu à nous prononcer sur une résolution climat déposée par d'autres actionnaires.

5) Stratégie d'investissement et désengagement sectoriel

Capza n'investit pas dans des entreprises qui ne respecteraient pas les normes internationales comme le Pacte mondial des Nations Unies. Par ailleurs CAPZA ne souhaite pas investir dans des secteurs et activités qui ont des impacts significatifs avérés sur l'environnement et la société ou qui génèrent des risques supplémentaires (risque de réputation, risque éthique, risque juridique, etc.).

Nous n'avons pas la possibilité de recourir au désinvestissement pour nos financements en dette dans le cadre d'une politique d'engagement. En ce qui concerne l'investissement en fonds propres, nous appliquons notre politique d'engagement actionnarial et de vote si l'entreprise devait développer une nouvelle activité ou réaliser une acquisition qui rentrerait dans notre politique d'exclusion.

F. Références aux normes internationales

CAPZA, à travers sa politique ESG, notamment les due diligences menées, et sa politique d'exclusion, respecte les codes de conduite relatifs à un comportement responsable des entreprises et les normes internationalement reconnues en matière de diligence raisonnable et de communication d'informations. Nous sommes signataires des UN PRI depuis 2011.

Au titre des PAI, nous suivons notre part d'investissement dans des sociétés :

- Qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ;
- Qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations.

CAPZA aligne sa prise en compte des PAI dans ses décisions d'investissement sur les objectifs de l'Accord de Paris, en évaluant régulièrement le risque de changement climatique de son portefeuille dans le cadre de son évaluation ESG annuelle. L'Accord de Paris vise à limiter l'augmentation de la température mondiale à "bien en dessous" de 2 degrés par rapport aux niveaux préindustriels et à s'efforcer d'atteindre une augmentation de 1,5 degré au cours de ce siècle.

G. Comparaison historique

Comme il s'agit de notre premier rapport sur les PAI, nous ne pouvons pas fournir de comparaison historique. Les informations sur les incidences par rapport à l'année précédente seront communiquées d'ici le 30 juin 2024, et de manière continue sur une base annuelle.

CAPZA

103, RUE DE GRENELLE
75007 PARIS